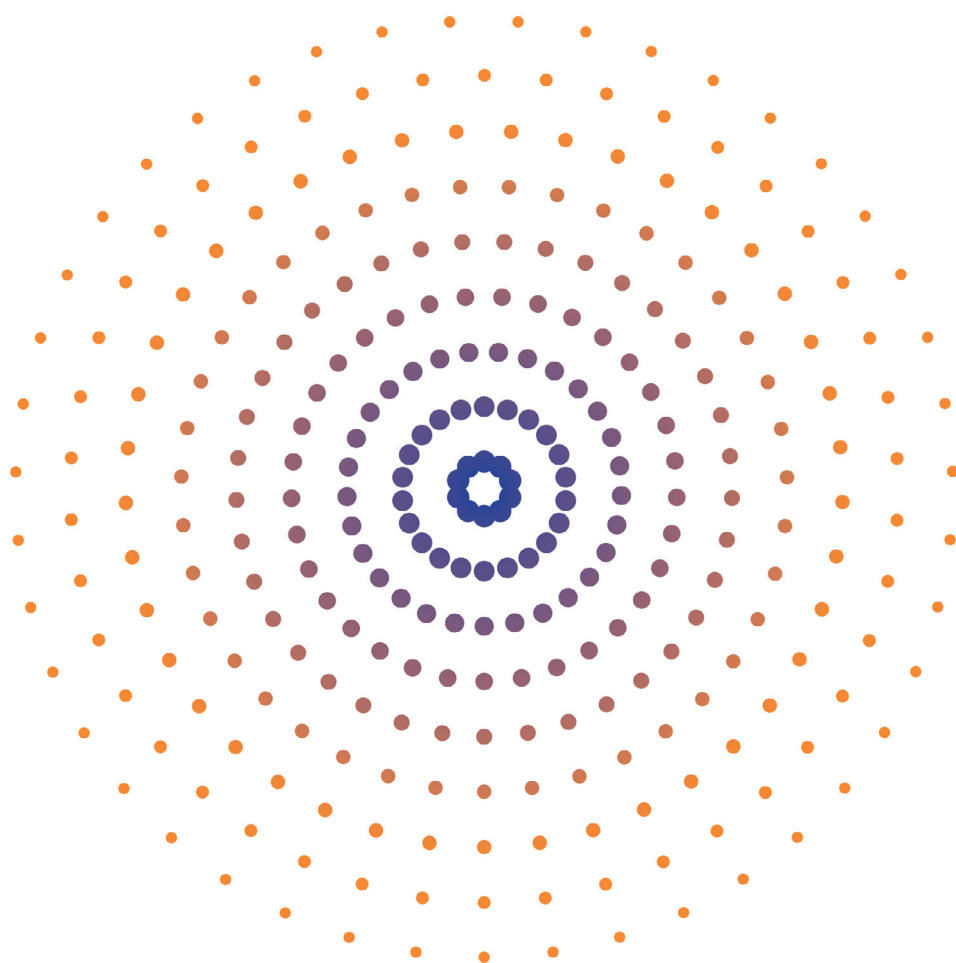


Rapport annuel 2024





SOMMAIRE

004

Mot de la Présidente

006

Mot du Directeur général

008

Événements marquants

010

La Fondation

017

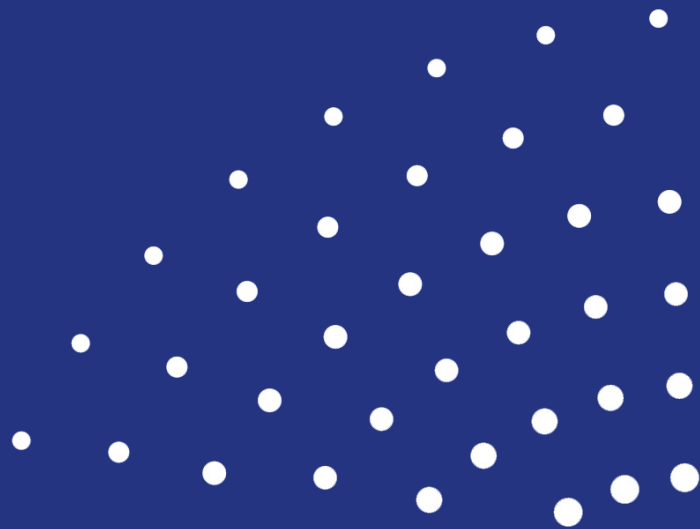
Prestations

031

Finances

039

La Fondation en quelques chiffres



Mot de la présidente

Le contrat de prestations 2024–2026 se déploie pleinement, et avec lui, notre engagement indéfectible à répondre aux nombreux défis posés par les addictions dans le canton de Neuchâtel.

L'année 2024 aura été marquée par un tournant stratégique majeur: la publication par le Conseil d'État du rapport 24.032, qui présente la Stratégie Neuchâteloise des Addictions (SNA). Ce document d'orientation s'inscrit dans le cadre du modèle fédéral porté par l'OFSP, articulé autour des quatre piliers reconnus – prévention, thérapie, réduction des risques et régulation.

La stratégie dresse un état des lieux des problématiques rencontrées par la population, des prestations actuellement en place, ainsi qu'une vision globale des efforts déjà déployés sur le terrain. Il convient de se réjouir de la place centrale reconnue de notre Fondation dans ce dispositif, reflet des compétences spécialisées de nos équipes et de la pertinence de notre action au quotidien.

« L'année 2024 aura été marquée par un tournant stratégique majeur. »

Nous saluons également la qualité des collaborations consolidées, notamment à travers la Convention avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) et le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), qui illustre parfaitement l'esprit de coopération interinstitutionnelle nécessaire à une réponse cohérente, efficace et durable.

L'élaboration du plan d'action prévu pour 2025 représente une opportunité précieuse: celle de construire collectivement une projection ambitieuse des prestations, des structures et des priorités à l'horizon 2030. Ce travail devra reposer sur des échanges transparents, ouverts et pragmatiques entre tous les partenaires du dispositif.

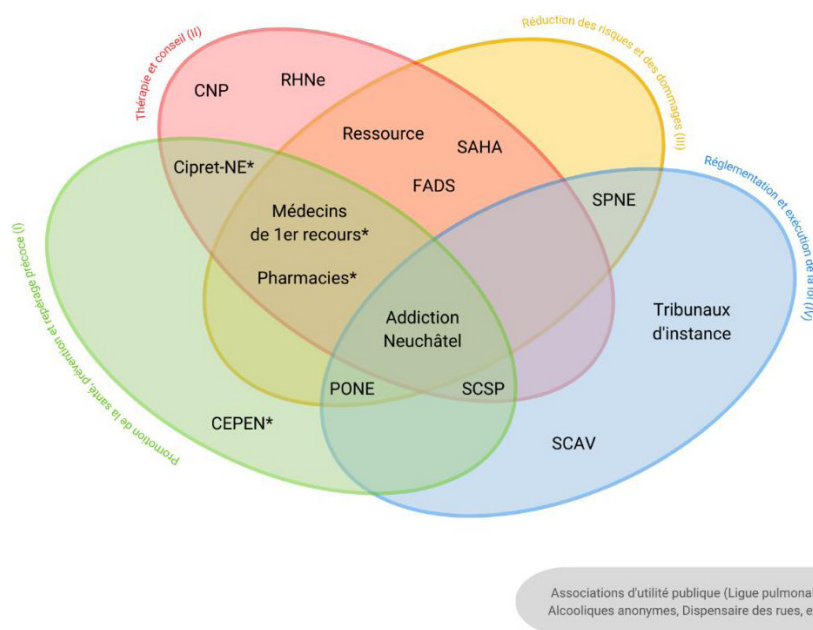
Mais au-delà des schémas et des stratégies, nous devons garder à l'esprit une réalité que vous êtes nombreux à observer sur le terrain : la précarisation croissante d'une partie de la population. L'augmentation de la fréquentation des sites de réduction des risques est un indicateur fort. Ces signaux nous appellent à maintenir, renforcer, et sans cesse adapter nos réponses, au plus près des besoins réels.

Dans ce contexte mouvant, parfois incertain, la Fondation demeure résolument tournée vers l'avenir.

Merci à vous toutes et tous, professionnels, partenaires, bénévoles, pour votre engagement, votre expertise, et votre indéfectible présence auprès des personnes concernées.



Anne Bramaud du Boucheron



Source: STRATÉGIE NEUCHÂTELOISE ADDICTIONS (SNA) 24.032

Mot du Directeur général

L'année 2024 peut-être définie comme une année passerelle à la suite d'un long processus de changement initié il y a maintenant sept ans. En effet, après bien des mues, la Fondation est aujourd'hui stabilisée et peut se targuer d'une dynamique au souffle nouveau qui s'appuie sur une culture alignée et partagée par les différentes entités.

Fort de ce nouvel état d'esprit, Addiction Neuchâtel a parcouru cette année 2024 avec une ferme volonté de passer de la réorganisation au développement, de la réduction économique à la stabilisation financière, de la consolidation des prestations à l'innovation.

Sur le plan externe, il est à relever que 2024 fut une année consacrée aux travaux liés aux prestations et à leur mise en œuvre. Nombreux ont été les chantiers initiés par l'État: la Stratégie Neuchâteloise des Addictions, les négociations sur le cadre légal liées au règlement d'exécution de la Loi sur l'inclusion et l'accompagnement (ReLinCA), ou encore le rapport sur la planification des prestations. Tous ont engendré de nombreuses heures de travail dans le but d'alimenter ces réflexions, partager nos positions institutionnelles ou faire remonter les réalités du terrain. Je me réjouis d'ailleurs des travaux à venir visant à définir les mesures opérationnelles découlant de la Stratégie Neuchâteloise des Addictions.

«Un nouveau paradigme dans la relation s'est construit au travers de l'application du modèle de contrat de prestations.»

Je ne saurais évoquer l'année 2024 sans parler de cette relation nouvelle qui régit dorénavant le lien économique entre l'État et notre institution: le contrat de prestations. Ce nouveau modèle relationnel, place le coût et le volume de nos différentes prestations sur le devant de la scène. Il implique à tous les niveaux une attention toute particulière sur de nouveaux indicateurs de gestion, engendrant un accroissement indéniable de la charge de travail. Fort heureusement, soucieux de placer le bénéficiaire au centre et cherchant à faciliter le travail de nos intervenants, nous nous sommes efforcés de répondre à ces nouvelles exigences quantitatives sans pour autant péjorer le travail qualitatif et nous y sommes parvenus avec succès. Je remercie ici toutes les équipes qui y ont oeuvré, rendant ce contrat de prestations réaliste et réalisable tout en préservant l'accompagnement.

Je l'écrivais en préambule, une année 2024 riche en innovations et une volonté affirmée de nos collaboratrices et collaborateurs de sortir de l'ère de fusion, de tourner la page, afin d'avancer, de développer et d'imaginer l'accompagnement de demain. Dans ce sens, je soulignerais plusieurs projets qui ont été initiés durant cet exercice; certains sur le plan de l'analyse de faisabilité comme la prescription de diacétylmorphine et la thérapie assistée par psychédélique dans le secteur des consultations ambulatoires ou le Drug checking en milieu festif dans celui de la prévention, et d'autres, déjà bien avancés, comme le développement d'un dispositif de liaison addictologique en milieu hospitalier. Véritable embryon de nos futures prestations de mobilité dans un contexte où le virage ambulatoire demeure une réponse à la désinstitutionnalisation et le maintien à domicile. Une interface bienvenue entre des prestations ambulatoires proposées sur site et celles en milieu résidentiel qui réaffirme la nécessité de rendre l'approche «aller vers» toujours plus présente.

De beaux chantiers, de beaux projets, de belles équipes, de belles personnes, que rêver de mieux pour un directeur.

Merci et bonne lecture.



François Paccolat

Événements marquants

JANVIER

Campagne de prévention
DRY JANUARY.



FÉVRIER

Co-organisation du Congrès
CoRoMA à Neuchâtel, en
partenariat avec le Collège
romand de médecine de
l'addiction, les HUG, l'UniNE
et le GREA.



MARS

Action nationale pour les
enfants de parents avec une
addiction.

Début de l'occupation du site
de Pontareuse par le collectif
« Les Hirondelles ».



JUILLET

Actions prévention en milieu
professionnel chez TAKEDA
dans le cadre de la campagne
« Alcool au travail ».

Publication de la Stratégie
Neuchâteloise des Addictions.



AOÛT

Actions prévention en milieu
festif des équipes de Point
d'Chute et Be My Angel.



SEPTEMBRE

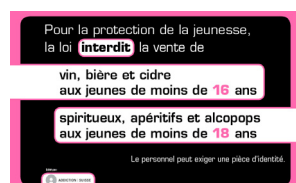
Lancement du dispositif de liai-
son addictologique en milieu
hospitalier en collaboration
avec le RHNe et le CNP.

Organisation de la plateforme
GREA des fonctions dirigeantes
à Neuchâtel.



AVRIL

Publication de la campagne d'achats-tests 2023 et démarrage des sessions d'information.



MAI

Lancement de la campagne «Alcool au travail» dans le cadre de la journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool.



JUIN

Journée annuelle Addiction Neuchâtel sur la thématique du concept de rétablissement.

Journée Support Don't punish.



OCTOBRE

Création du dispositif de liaison et de mobilité comme structure organique transversale.



NOVEMBRE

Formation au nouveau logiciel de suivi des patients ambulatoires CLEVHR auprès des équipes..



DÉCEMBRE

Intégration de l'ERP de gestion OPALE dans le cadre du projet ANMEA.



La Fondation

CONSEIL DE FONDATION

ANNE BRAMAUD DU BOUCHERON
Présidente

SÉBASTIEN MARTI
Vice-président

FRANÇOIS KONRAD
Secrétaire

SYLVIE FAVRE
YVES GRANDJEAN
ALAIN GUILLAUME
FRÉDÉRIC RICHTER
ELISA ROSSELLI
Membres

CONSEIL DE DIRECTION

FRANÇOIS PACCOLAT
Directeur général

NATHALIE JORDAN
Assistante de direction

JEAN-MARIE COSTE
Responsable de l'accompagnement

JOEL BOITEUX
Médecin-chef

VALÉRIE WENGER PHEULPIN
Responsable de la prévention

MAGALI MONBARON
Responsable foyer

JEANLOUIS ROUILLER
Responsable ateliers

CORINNE DURAKI
Responsable des ressources humaines

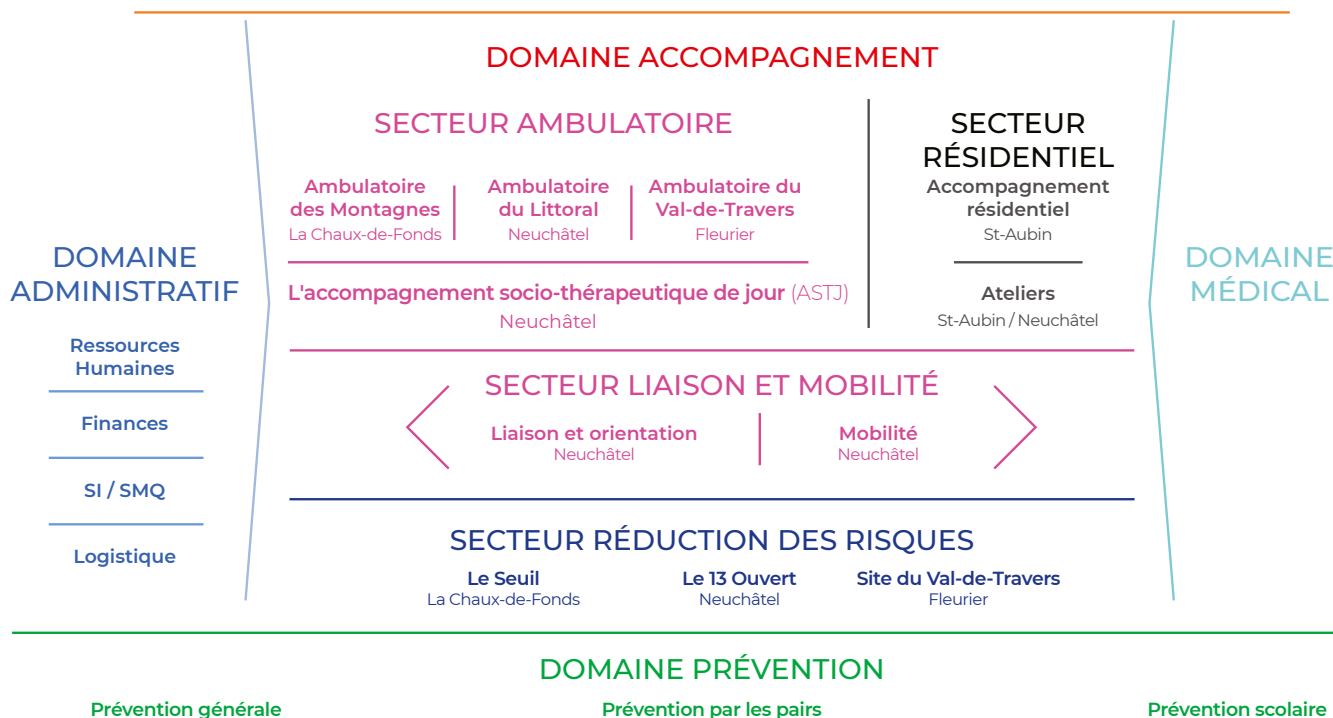
GÉRALD VERNAY
Responsable finances et administration

LUDOVIC DUBACH
Responsable SMQ / SI

Organisation

CONSEIL DE FONDATION

DIRECTION GÉNÉRALE



Ressources humaines

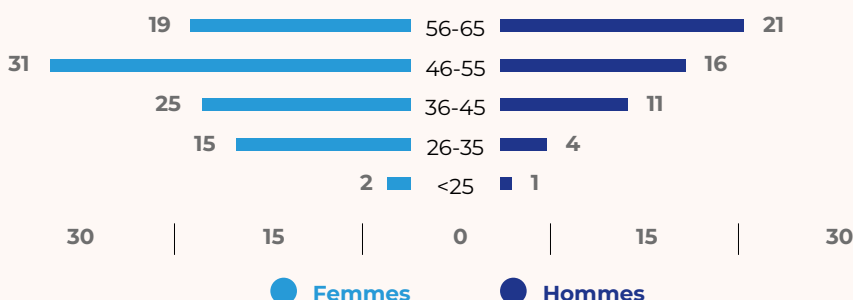
L'année 2024 a été marquée par une dynamique positive au sein des ressources humaines. Les différents indicateurs suivis tout au long de l'année témoignent d'une bonne santé sociale et organisationnelle. En particulier, le taux de turnover a connu une nette amélioration, passant de 10.26% en 2023 à 6.52% en 2024, traduisant une meilleure stabilité des équipes et une fidélisation renforcée des collaboratrices et collaborateurs.

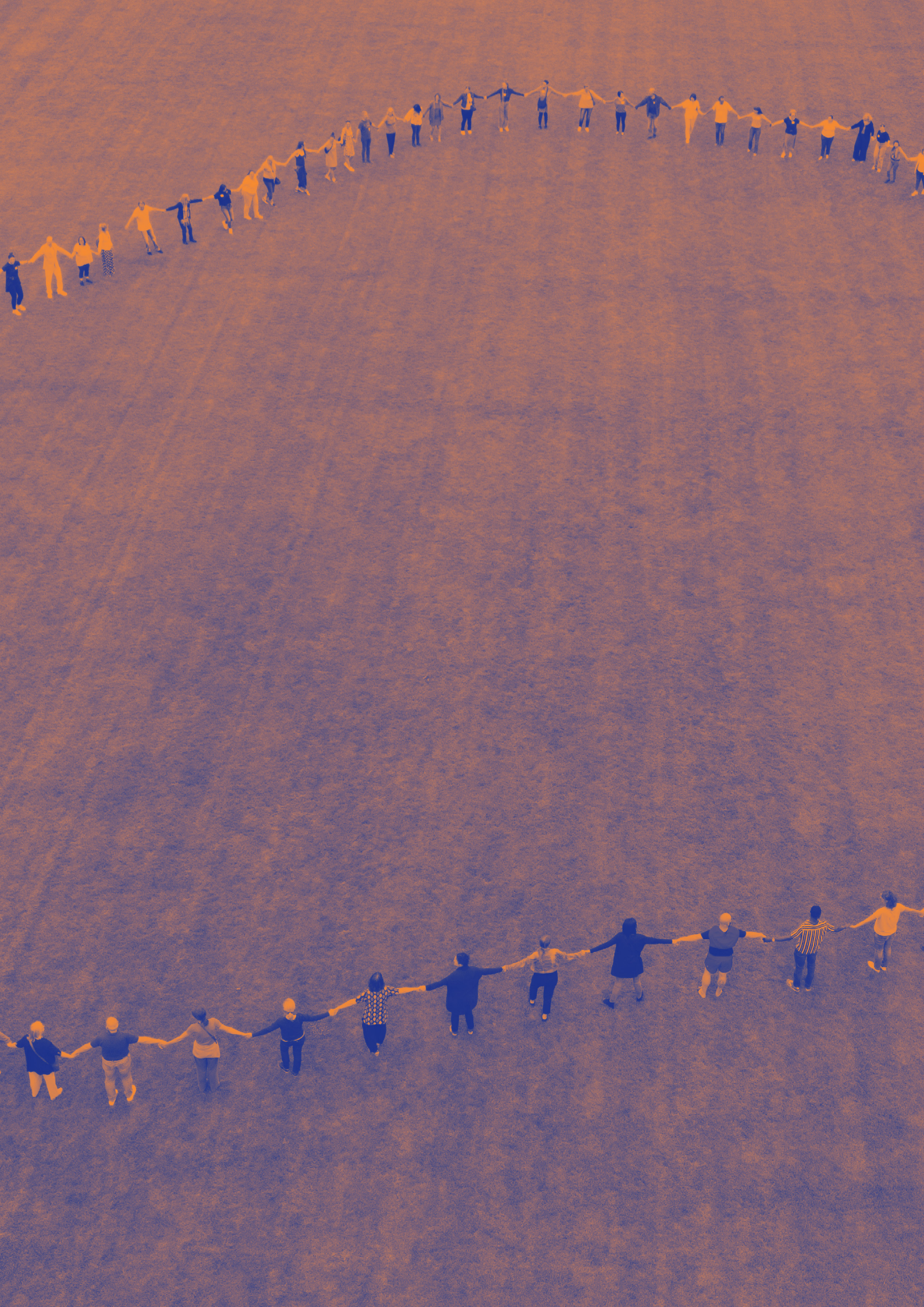
« Une stabilité renforcée, fruit d'un long travail dans le cadre de la culture institutionnelle. »

Durant cette année, l'équipe RH a été fortement mobilisée par la préparation de la mise en place du nouveau logiciel de gestion des salaires OPALE, avec une mise en service prévue en janvier 2025. Ce projet a représenté un investissement conséquent en temps comme en ressources et se poursuivra sur une partie de l'année 2025 afin d'en assurer le bon déploiement. Une fois opérationnel, l'équipe RH pourra se recentrer sur d'autres axes prioritaires, tels que le développement de la politique RH et la santé au travail.

PYRAMIDE DES ÂGES

La moyenne d'âge des collaborateur·trice·s d'Addiction Neuchâtel est de 47.5 ans. L'institution comprend 85 femmes et 54 hommes.





SMQ/SI

QUALITÉ RECERTIFIÉE

Audit de suivi

En septembre 2024, Addiction Neuchâtel a fait l'objet d'un audit de suivi portant sur les normes ISO 9001:2015, QuaTheDA (Qualité Thérapie Drogue Alcool) et CLASS (Conférence latine des affaires sanitaires et sociales). Cet audit externe, mené par un organisme accrédité, visait à évaluer la conformité des systèmes de management de la qualité, la rigueur des pratiques professionnelles ainsi que le respect des standards propres au secteur social et médico-social.

L'audit a été mené de manière approfondie et s'est déroulé dans de bonnes conditions, en lien étroit avec les équipes de terrain et les services administratifs. Il a permis de confirmer le bon fonctionnement du système qualité en place, la cohérence des processus et l'engagement constant de la Fondation en faveur de l'amélioration continue.

La Fondation a passé avec succès cet audit, témoignant ainsi de la solidité de son organisation, de la pertinence de ses outils de pilotage et de la qualité du travail réalisé au quotidien par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

« L'audit de suivi 2024 passé avec succès. »

Outil de gestion de la documentation

Tout au long de l'année, le service qualité a mené à bien la migration de l'ensemble de sa documentation qualité vers la nouvelle plateforme SharePoint. Cette étape clé s'inscrit dans la volonté de moderniser les outils collaboratifs et de renforcer la centralisation des informations.

Grâce à ce nouvel espace unique, la mise à jour et le suivi des documents qualité sont facilités. SharePoint offre en outre une meilleure traçabilité des modifications, une gestion des droits d'accès affinée, ainsi qu'un archivage conforme aux exigences. Ce projet renforce la fiabilité du système qualité de la Fondation et soutient une dynamique de travail plus fluide, cohérente et sécurisée à tous les niveaux de l'organisation.

SYSTÈME D'INFORMATION

Développement du logiciel ClevEHR

En 2024, la Fondation a poursuivi une démarche structurée visant à moderniser et sécuriser davantage la gestion de l'information dans le domaine ambulatoire. À l'issue d'un processus d'évaluation rigoureux, le logiciel ClevEHR a été retenu pour sa capacité à répondre aux exigences spécifiques du secteur médico-social, tant en matière de fonctionnalités que de sécurité des données.

Le développement du logiciel a été réalisé en étroite collaboration avec l'éditeur du logiciel (Kheops Technologies SA), afin d'adapter l'outil aux spécificités du travail ambulatoire. Des ateliers de co-construction ont été organisés avec les équipes afin de garantir une adéquation entre les fonctionnalités proposées et les réalités du terrain. Cette transition vers un système numérique centralisé permettra non seulement de renforcer la qualité et la continuité des prises en charge, mais aussi de garantir une gestion rigoureuse et sécurisée des données sensibles. L'objectif est de déployer la solution début 2025, avec un accompagnement soutenu des équipes pour assurer une appropriation progressive de l'outil.

Développement de l'ERP OPALE

La Fondation a également lancé le déploiement d'un nouvel ERP (Entreprise Ressource Planning - Planification des Ressources de l'Entreprise) OPALE destiné à optimiser la gestion de ses processus internes. Ce système d'information centralisé couvrira à terme plusieurs domaines clés, tels que la gestion financière, les ressources humaines, la facturation et les prestations en lien avec le logiciel ClevEHR, dans une logique d'harmonisation et de simplification des pratiques.

Conforme aux exigences légales en matière de protection des données, le choix d'OPALE repose sur sa capacité à offrir une traçabilité complète des opérations, une meilleure transparence des flux d'informations et une sécurité accrue des données. Un important travail préparatoire a permis une mise en œuvre du système fin 2024 avec une pérennisation en 2025.

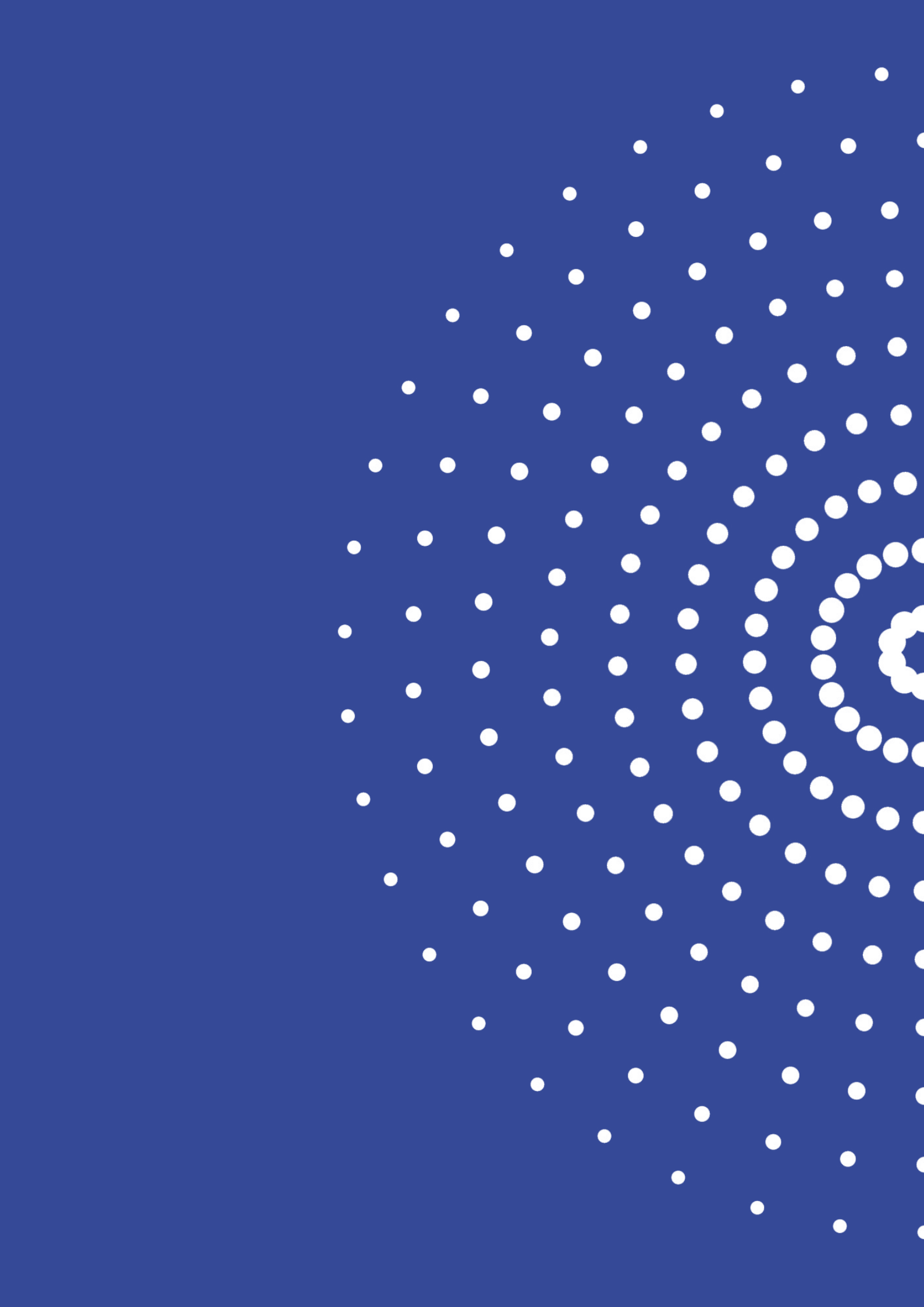
Ce projet s'inscrit dans une volonté claire de la Fondation de renforcer son pilotage stratégique, de fiabiliser ses processus administratifs et de disposer d'outils modernes, robustes et évolutifs au service de sa mission médico-sociale.

2024: LA QUALITÉ EN CHIFFRES

**977**

DOCUMENTS

**132**DEMANDES D'AMÉLIORATION
TRAITÉES EN MOYENNE EN 10
JOURS**4**AUDITS INTERNES
MENÉS SUR LES
DIFFÉRENTS SITES



PRESTATIONS

Ambulatoire

Les consultations ambulatoires sont destinées aux adultes comme aux adolescents ainsi qu'aux proches touchés par une problématique de consommation. Elles concernent l'ensemble des substances psychoactives illégales et l'alcool. À cela s'ajoute une consultation spécialisée pour les addictions dites comportementales, notamment les jeux d'argent et l'addiction aux écrans.

Les prestations sont ainsi organisées par «programmes» selon certaines caractéristiques de l'addiction ou de l'âge:

Programme Substances Illégales (SI)

Le groupe des stimulants représente près de la moitié des nouvelles demandes de suivi en 2024. Il se compose de cocaïne, crack, méthamphétamine et d'autres stimulants (MDMA). Il est suivi par le cannabis (28%) et les opioïdes comme l'héroïne, la codéine, la méthadone, etc. (23%).

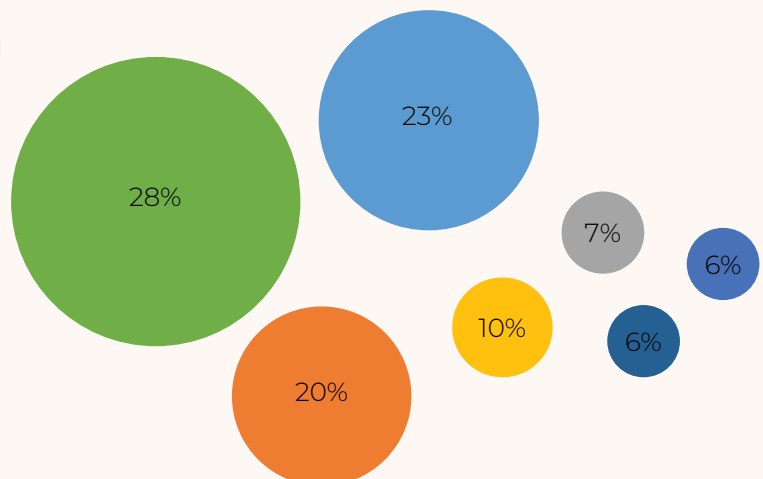
Même si la cocaïne reste la plus représentée parmi les stimulants, la tendance à la hausse de la consommation de crack est à signaler. La méthamphétamine est quant à elle toujours bien présente

dans la région, malgré une légère tendance à la baisse, tout comme les opioïdes. Pour ces derniers, il s'agit le plus souvent de demandes d'anciens consommateurs pour réactiver un traitement agoniste opioïde (TAO), et plus rarement pour des primo-dépendants à l'héroïne. La consommation d'alcool est très fréquemment associée aux trois groupes précités: stimulants, cannabis, opiacés.

« Près de 50% des nouvelles admissions en substances illégales concernent les psychostimulants. »

NOUVELLES DEMANDES DE SUIVI

- 28% - Cannabis
- 23% - Opioïdes
- 20% - Cocaïne
- 10% - Méthamphétamine
- 7% - Crack
- 6% - Autres stimulants
- 6% - Benzodiazépines et Lyrica



«Création d'une liaison addictologique au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois.»

Programme Alcool

681 personnes ont été suivies en 2024 pour une problématique principale de consommation d'alcool sur un des trois sites ambulatoires, représentant ainsi près de 40 % de la patientèle en matière de prestations ambulatoires.

L'année 2024 aura vu l'aboutissement du projet pilote de la liaison hospitalière au sein du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), en collaboration avec le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP). Fruit de longues négociations tripartites, une équipe de liaison d'Addiction Neuchâtel se rend hebdomadairement depuis le mois de septembre dans les services hospitaliers de médecine de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et Pourtalès afin d'y rencontrer des patients. Le focus est centré sur la consommation d'alcool, car on sait qu'une prévalence d'environ 20 à 25% des personnes hospitalisées présentent une difficulté avec cette substance. Le but de la liaison addictologique est de fournir une intervention précoce et motivationnelle auprès de cette patientèle, mais aussi de sensibiliser le personnel soignant à la problématique de l'addiction, en leur servant de support, notamment pour les questions d'orientation post-hospitalisation. Ce projet pilote neuchâtelois s'inscrit dans le projet national «Hôpital et Addictions» conduit par le Groupement Romand d'Étude des Addictions (GREa) et soutenu financièrement par Promotion Santé Suisse (PSCH). Il a pour but général d'améliorer tant la collaboration entre hôpitaux et services spécialisés que le traitement de l'addiction au sein des structures hospitalières.

Programme Ados et jeunes adultes (de 12 à 25 ans)

Les demandes pour ce programme se concentrent autour des substances psychoactives ou de l'usage des écrans (jeux vidéo principalement). Le cannabis est nettement le plus représenté parmi cette tranche d'âge, cependant, nous avons observé en 2024, plusieurs jeunes présentant une consommation excessive et problématique de kétamine qui, outre l'aspect addictif, peut engendrer très rapidement des problèmes somatiques extrêmement graves (cystite ulcéreuse).

Lorsqu'il s'agit de mineurs, ce sont les parents qui sont le plus souvent les demandeurs d'un suivi, l'adolescent n'ayant qu'une conscience partielle de sa problématique. Pour la tranche d'âge 18-25 ans, les jeunes ont tendance à demander spontanément une aide, souvent parce que les difficultés liées à la consommation se sont accumulées. À noter qu'en plus des écoles, de la justice ou du foyer pour mineurs, de nouvelles collaborations avec les équipes du Centre neuchâtelois de psychiatrie – enfance adolescence (CNPea) et leur programme TIPP (détection précoce des psychoses) ont vu le jour.

Programme Jeux d'argent et Addiction Comportementale (AC)

En matière d'addiction aux jeux d'argent, force est de constater que les personnes qui consultent sont de plus en plus jeunes. Une fréquence élevée de jeunes adultes joueurs s'adonnent à la pratique des paris sportifs. Au niveau des addictions comportementales, même si elles restent modestes, les demandes se concentrent sur les conduites addictives liées à la sexualité et le « chemsex » (consommation de substances psychoactives en lien avec la sexualité).

Programme ASTJ (centre de jour pour une problématique d'addiction, en particulier l'alcool)

55 personnes ont bénéficié de l'accompagnement socio-éducatif de jour à Neuchâtel. L'accueil et les soins sont assurés en journée du lundi au vendredi par une équipe interdisciplinaire.

Programme Proches

De plus en plus de proches de personnes dépendantes, en particulier des parents démunis ou désemparés par la situation de leurs enfants, demandent conseil et soutien. 112 d'entre eux (parents, enfants, conjoints...) ont sollicité nos services en 2024 pour bénéficier d'un soutien individualisé, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 2023. Ces consultations ont lieu en amont et/ou en parallèle du suivi de la personne présentant une problématique de consommation. Ce soutien peut être utile pour eux-mêmes, mais peut aussi, dans certains cas, permettre d'optimiser le suivi de la personne dépendante.

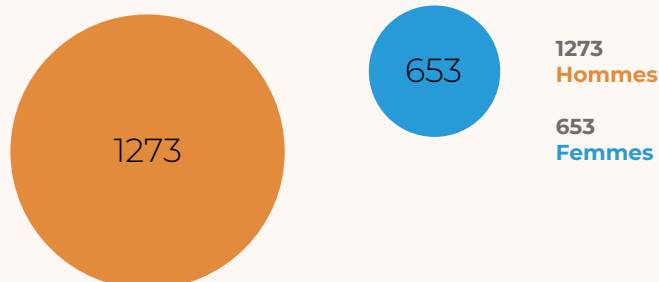
« L'accroissement des paris sportifs chez les jeunes adultes est préoccupant. »

Répartition Femme - Homme

Le ratio des personnes suivies reste globalement stable avec 1/3 de femmes pour 2/3 d'hommes. Nous constatons relativement peu de variations en fonction des programmes et substances rencontrées. Une seule différence est observée au niveau du programme Proches, composé d'une majorité de femmes, contrairement aux autres programmes. Cela peut s'expliquer par deux phénomènes : parmi les proches, on rencontre une majorité de conjointes (les hommes étant plus représentés que les femmes parmi les patients) demandant de l'aide en lien avec leur relation de couple, ainsi que des mères - qui consultent individuellement plus fréquemment que les pères - pour leurs enfants.

À noter également, sur certains sites de consultation ambulatoire, l'existence d'un groupe thérapeutique par genre permettant d'ouvrir des échanges sur les spécificités femmes et hommes en lien avec les problématiques addictives.

RÉPARTITION DES PATIENTS AMBULATOIRES PAR SEXE





Réduction des risques

L'année 2024 a été marquée par une augmentation des demandes de prestations en réduction de risques et d'aide à la survie dans nos deux centres principaux d'accueil bas seuil, à La Chaux-de-Fonds (Le Seuil) et Neuchâtel (Le 13 Ouvert). On y a dénombré cette année 37'311 passages et 24'031 repas servis, ce qui représente une hausse notoire par rapport à 2023.

Nous sommes arrivés aux limites de nos capacités d'accueil auprès d'une population toujours plus nombreuse à être touchée par la précarisation sociale. Cette fréquentation en augmentation a eu comme corolaire une plus forte présence d'usagers devant nos lieux d'accueil, pouvant occasionner un sentiment d'inconfort pour les riverains lors de rassemblements importants. Une présence accrue de nos intervenants a permis d'en diminuer l'impact, mais cela nécessite également des moyens supplémentaires à engager pour apaiser ce type de phénomène. Relevons ici la bonne collaboration dans le cadre de nos missions respectives avec la police de proximité et la sécurité publique pour y remédier.

« La limite de nos capacités d'accueil est atteinte! »

La collaboration avec la police neuchâteloise a aussi permis de nous informer mutuellement du type de substances présentes sur le marché, mais également d'organiser un Drug checking sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour connaître la composition exacte des substances psychoactives prêtes à être consommées. Près de 80 d'entre elles ont été testées cette année, et outre l'aspect réduction des risques, cela a permis d'entrer en contact avec une population ne fréquentant pas toujours le centre d'accueil bas seuil.

Par ailleurs, des interventions de type hors-murs se sont multipliées, en particulier à Neuchâtel. À noter une augmentation de la vente de pipes à crack qui a presque doublé en 2024 par rapport à 2023. Même si la consommation de crack n'est pas comparable à ce qui a pu être observé dans certaines grandes villes de Suisse, nous restons vigilants quant aux impacts possibles de ce type de phénomène et tentons de développer des prestations dites « d'aller vers » pour y faire face. La distribution du matériel d'injection est quant à elle restée stable, avec même une très légère diminution observée, témoignant peut-être d'un changement de substances consommées (moins d'opiacés, plus de crack) et/ou d'un changement du mode de consommation (moins d'injections). Nous avons d'ailleurs débuté la distribution d'inhalateur comme alternative à l'injection.

Nos centres d'accueil bas seuil (à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fleurier), outre les repas et la distribution de matériel pour la consommation à moindre risque, offrent également un ensemble de prestations, telles qu'accueil café, aide sociale et orientation, douches et lessives. De plus, un travail occupationnel visant l'insertion sociale, voire professionnelle, avec ou sans contrat ISP (insertion socio-professionnelle) est proposé au travers de différents ateliers (jardin, menuiserie, aide en cuisine, etc.) sur les différents sites. Relevons aussi notre préoccupation actuelle pour accueillir le public mineur et le faire bénéficier de prestations en réduction des risques; des réflexions dans ce sens sont en cours.

	2023	2024	Variation
Seringues ¹	47 952	46 592	-3 %
Pipes à crack	1 155	2 050	+ 77%
Aluminium pour fumer	713	781	+ 10%
Infirmierie	2 366	3 026	+ 28%
Repas	20 716	24 031	+ 16%
Passages	27 227	37 311	+ 37%
Douches	280	496	+ 77%
Lessives	565	748	+ 32%
Personnes sous contrat ISP	33	43	+ 30%
Personnes en contrat occupationnel	13	17	+ 31%
Drug checking	50	58	+ 16%

¹Incluant les sites de consultations ambulatoires

Résidentiel

L'année 2024 se caractérise au sein du secteur stationnaire par une augmentation du nombre de personnes accompagnées au regard des années précédentes ainsi que par une diminution de la durée des séjours portant la moyenne à 90 jours.

« Plus de 100 personnes accompagnées cette année. »

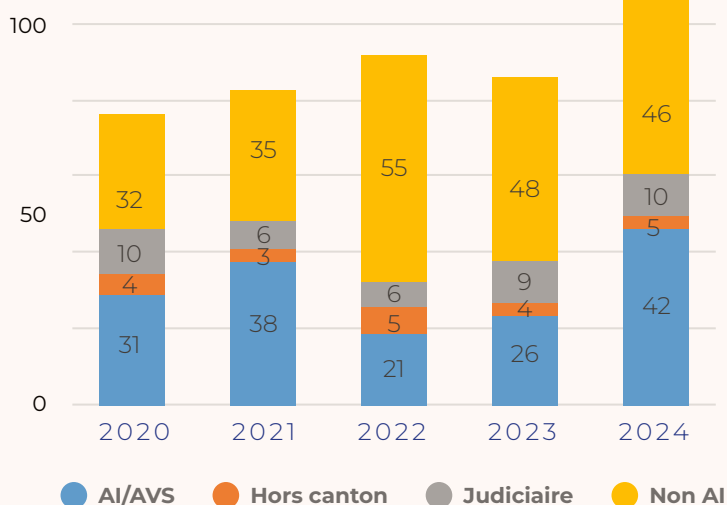
Face à cette évolution de l'utilisation des prestations résidentielles (demandes de séjours plus courts, stabilisation psychosociale des résidents plus fragiles), un groupe de réflexion interne a été créé. En parallèle du travail sur le type d'accompagnement à proposer, la mission est également d'intégrer dans la mesure du possible le modèle du rétablissement au Devens, dans un contexte résidentiel. Pour cela, outre le développement de certains outils typiques de ce modèle (plan de crise conjoint, outil d'auto-évaluation des ressources AERES...), il a été convenu de revoir certains aspects du suivi, notamment ceux visant à renforcer l'articulation avec les prestations ambulatoires, afin d'être flexibles dans le parcours de soin du bénéficiaire.

Dans ce contexte, il est prévu d'intégrer plus activement les membres du réseau professionnel pour participer, avec le résident, à l'élaboration du plan d'accompagnement et de ses objectifs personnalisés. Un professionnel de l'équipe du foyer prendra dorénavant la fonction de « case manager » durant le séjour, assurant ainsi au mieux l'articulation avec le réseau professionnel interne et externe, sans oublier le réseau privé (proches, ressources diverses). Le développement de groupes thérapeutiques intra-muros est également en cours de réalisation en vue de mieux « renforcer les ressources » de l'utilisateur et atteindre ses projets de vie.

L'accueil des personnes sous mandat judiciaire

Un travail de réflexion a aussi été entamé pour l'accueil des personnes sous mandat judiciaire (art. 60 CP notamment). En effet, au niveau romand, le processus latin d'exécution des sanctions orienté vers le risque et les ressources (PLESORR) a mis en place un nouveau plan d'exécution de sanction (PES) qui vise à prévenir la récidive et à améliorer le comportement social. Ce plan met en exergue neuf domaines thématiques dont la santé, l'insertion professionnelle, le travail sur l'infraction, avec l'établissement d'objectifs dynamiques et personnalisés. Pour y répondre, notre modèle d'accompagnement pour les personnes sous mandat judiciaire doit s'adapter en conséquence.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENTS ACCOMPAGNÉS



Prestations médicales

Plusieurs développements significatifs ont jalonné notre activité médicale en 2024 tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan clinique.

Effectif en croissance

Deux nouveaux médecins généralistes ont rejoint l'équipe en cours d'année :

- ▶ Un médecin à un taux d'activité de 60 % à la consultation alcool, sur le site de La Chaux-de-Fonds.
- ▶ Un médecin à un taux de 30 % à la consultation alcool, sur le site de Neuchâtel.

Cette consolidation de l'équipe médicale a été largement appréciée, tant par les professionnels en place que par les patients, permettant une meilleure répartition des charges et un renforcement de la qualité des soins.

Par ailleurs, la fin d'année a été marquée par la signature d'un contrat avec un nouveau médecin-psychiatre qui prendra ses fonctions en janvier 2025. Il est prévu que son taux d'activité augmente progressivement jusqu'à atteindre 80 %, ce qui représente un renfort stratégique important dans le domaine de la santé mentale.

« Un renforcement de l'équipe médicale en réponse aux inquiétudes de 2023. »

Consultations pour requérants d'asile

Suite à la convention signée fin 2023 avec le Centre pour requérants d'asile de Boudry, deux plages hebdomadaires de consultations et d'interventions ont été mises en place en 2024. Cette activité représente un volume d'une dizaine de nouveaux patients par semaine environ et permet une prise en charge adaptée et régulière de cette population vulnérable.

Liaison avec l'hôpital général (RHNe)

Depuis août 2024, une collaboration a été instaurée avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Cette consultation de liaison, qui a lieu une demi-journée par semaine et par site, est assurée par une infirmière ou un infirmier, avec le soutien d'un médecin disponible par téléphone.

Cette initiative, encadrée par une convention tripartite entre RHNe, Addiction Neuchâtel et le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), a rencontré un accueil très favorable de la part de l'ensemble des services hospitaliers concernés.

Groupe de travail – Diacétylmorphine

Un groupe de travail a été constitué en 2024 pour étudier la mise en place d'un programme de traitement à la diacétylmorphine (héroïne médicale). Ces travaux sont le fruit d'une réflexion de plusieurs mois face au constat de l'absence de ce type de traitement dans le canton de Neuchâtel malgré une demande qui semble croissante.

Thérapies assistées par psychédélifique

Un autre groupe de travail s'est constitué en 2024 au sein d'Addiction Neuchâtel pour étudier l'intégration des thérapies assistées par psychédélifique dans son offre de soins.

Cinq membres de l'équipe se sont formés spécifiquement à cette approche thérapeutique et le projet se trouve désormais dans une phase de planification logistique; il reste à définir les modalités concrètes de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les locaux adaptés à ce type de prise en charge. Le démarrage des premières séances est envisagé dans le courant de l'année 2025.

Prévention

Lors de l'exercice écoulé, nos actions de prévention ont touché aussi bien les écoles, les migrants que les milieux festifs : interventions variées selon les établissements, ateliers pour jeunes et adultes issus de la migration, et lancement d'un projet pilote de Drug checking dans les événements festifs du canton.

Milieu scolaire

Durant l'année scolaire 2023-2024, les activités de prévention en milieu scolaire ont été réparties selon différents schémas dans notre canton dont les pratiques peuvent différer d'une région à l'autre.

L'école obligatoire région Neuchâtel (EOREN) propose aux élèves de 11ème Harmos une cession de 90 minutes d'information-sensibilisation, dispensée dans les classes au moyen de notre jeu sérieux *Ça fait plaiz !?* lors de la « Semaine santé ».

Les élèves de 10ème Harmos de La Chaux-de-Fonds se déplacent quant à eux dans les locaux d'Addiction Neuchâtel (rue de la Paix 133) pour participer à une intervention de *Ça fait plaiz !?*. Le passage de ce jeune public implique une adaptation des messages de la part de l'équipe de prévention, et diminue l'impact de l'approche expérientielle en ce qui concerne les substances psychoactives illégales. Ce sont alors les pratiques autour des écrans qui deviennent l'exemple d'un usage dont les conséquences financières, psychiques, physiques, psychosociales, ainsi qu'en termes d'excès et d'addiction, sont à examiner collectivement.

« Des pratiques différentes selon les cercles scolaires. »

La particularité de la prestation chaux-de-fonnière réside dans la tenue en 11ème Harmos d'« Echo santé ». Ce forum permet aux élèves de passer 11 minutes sur notre stand par groupe de cinq. Ils profitent d'une piqure de rappel sur les prestations offertes par Addiction Neuchâtel et d'une actualisation des conseils de « safer use » en cas d'éventuelles consommations d'alcool ou autre substance psychoactive. Une « minute kétamine & lean - purple drank » est au programme tout comme une illustration de la différence entre l'excès et l'addiction via les jeux vidéo et les réseaux sociaux. Soulignons qu'une telle prestation « express » n'a pour nous de sens que si elle succède à un temps d'information et d'échange plus important et peu éloigné, en 10ème Harmos dans ce cas.

Le collège Les Cerisiers à Gorgier adopte en général un modèle qui ressemble à celui de l'EOREN et nous y rencontrons les élèves de 11ème Harmos.

Les collèges de Cescole à Colombier, Jean-Jacques Rousseau au Val-de-Travers et secondaire au Locle, continuent quant à eux de déployer des « Journées

santé» aux élèves de 11ème Harmos en extra-muros. Dans ce modèle, les élèves doivent choisir entre plusieurs thématiques et seulement un quart de l'effectif d'une classe abordera directement les questions liées aux consommations de substances psychoactives et aux comportements addictifs.

Pour terminer ce panorama de notre activité de prévention en milieu scolaire, notons encore que les élèves du collège de La Fontenelle au centre scolaire de Val-de-Ruz ne bénéficient toujours pas de ces prestations.

Migration et intégration: une prestation qui fait sens

Le milieu de la migration a sollicité l'équipe prévention en 2024 pour des interventions inédites auprès d'un public adulte. 90 personnes réparties en six groupes ont échangé durant 2 heures sur les différentes substances psychoactives, légales ou illégales. Une approche sur les représentations et les usages entre les pays d'origine des participants et les us et coutumes suisses conduisant à des échanges intéressants et à des clarifications utiles. Par exemple: oui, beaucoup de personnes consomment «librement» du cannabis THC sur l'espace public mais non, la vente de ce produit n'est pas légale en Suisse. Une large partie de la discussion portait aussi sur les ressources et le système d'aide existants pour soi et pour des proches (enfants, conjoints, parents, etc.). Une pérennisation de cette prestation est à envisager.

En revanche, l'équipe prévention poursuit ses ateliers destinés aux migrants plus jeunes, pour la plupart non accompagnés. Ces interventions se déroulent dans le cadre du projet Espace à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, où la thématique de l'usage excessif des écrans est pré-

dominante. Les alternatives aux réseaux sociaux et jeux vidéo sont souvent difficiles à mettre en œuvre tant ces médias numériques sont sources de liens avec leurs proches et leur pays d'origine. Ils constituent aussi un «passe-temps» bon marché et suffisamment hypnotisant pour les tenir à l'écart de l'anxiété et des difficultés rencontrées.

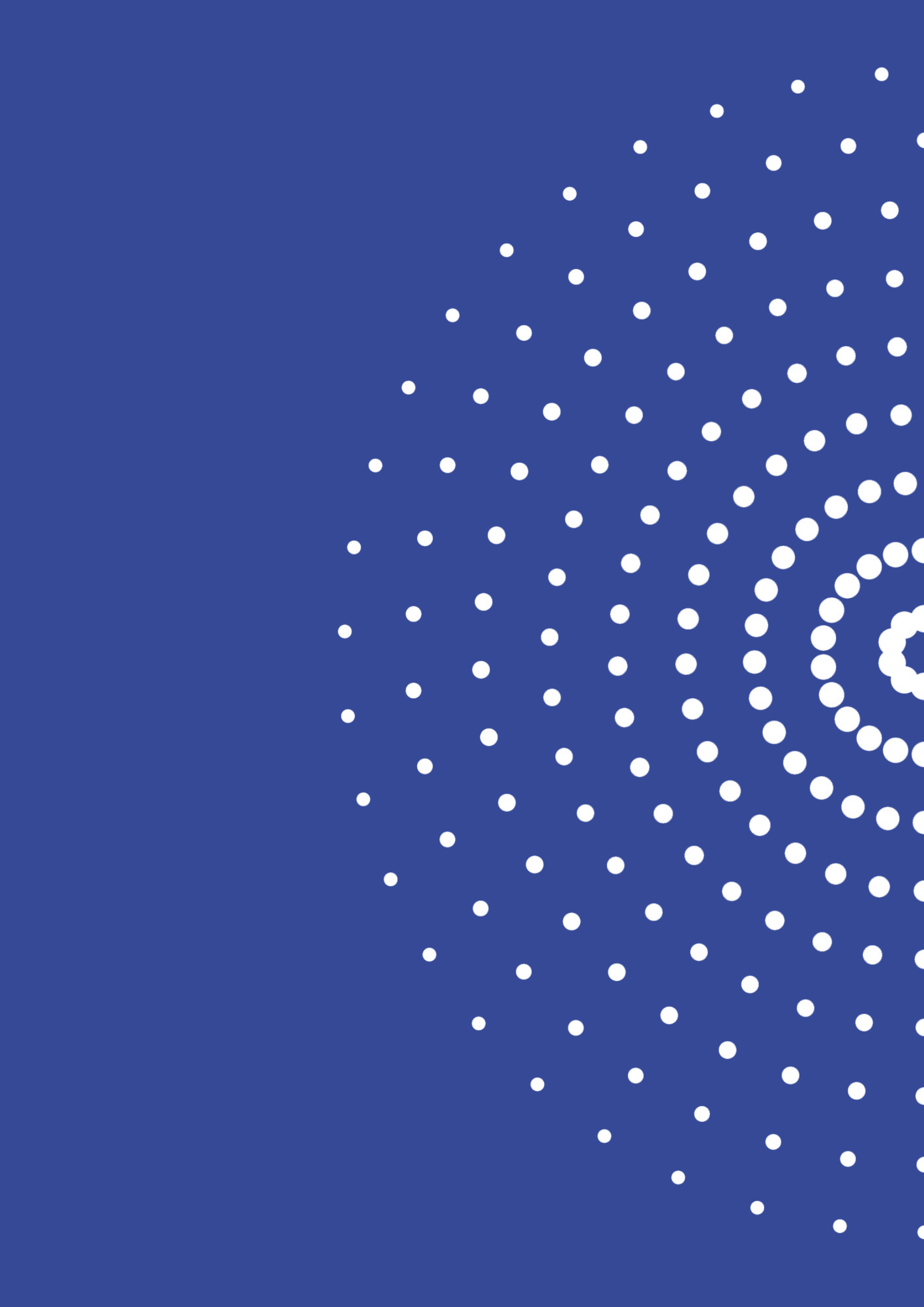
Autant de «bonnes raisons» qui sont le terreau idéal pour le développement d'un comportement addictif avec des conséquences sur la santé physique, psychique et psychosociale notamment.

Une innovation en milieu festif

Le secteur prévention d'Addiction Neuchâtel souhaite proposer un dispositif de Drug checking en milieu festif. Il s'agit de permettre aux consommateurs de substances psychoactives de faire analyser la composition de leur produit et de recevoir des conseils de consommation à moindre risques

Ce projet pilote a occupé l'équipe durant le deuxième semestre 2024. De nombreux contacts ont été établis avec des partenaires vaudois, en particulier Nightlife Vaud et l'école des sciences criminelles de l'UNIL. Il a aussi été discuté avec les acteurs neuchâtelois de différents milieux: police, justice, santé et des organisateurs de soirées et de festivals, et sera soutenu financièrement pour une période de trois ans par la dîme de l'alcool du canton.

La réalisation de ce dispositif s'annonce être un projet phare pour l'année 2025 et l'équipe a hâte de voir comment le Drug checking sera perçu et utilisé par le public auquel il est destiné.



Finances

L'exercice 2024 aura été le premier sous l'égide du contrat de prestations entre l'État de Neuchâtel et notre Fondation. Malgré les craintes liées au changement de paradigme, il se solde par un excédent de recette de CHF 451'552 qui, conformément au contrat, devrait être placé en réserve de fluctuation en prévision d'exercices plus compliqués.

Ce nouveau contexte a impliqué un changement important dans le fonctionnement du service finances, que cela soit en matière de suivi des indicateurs ou de gestion des prestations et de leurs coûts.

De plus, les travaux d'implémentation du nouvel ERP de gestion, mis en production le 1er janvier 2025, ont engendré de nombreuses analyses de la part de tous les services, notamment les finances.

Il convient de noter aussi que malgré ce contexte du contrat de prestations, pour les années 2024 et 2025, le service finances a dû délivrer à l'attention du Canton un budget 2025 dans les mêmes conditions que l'ère de la couverture de déficit, engendrant un travail important.

L'ensemble de ces actions font de l'exercice 2024 une année chargée et dense, mais nécessaire afin de consolider les bases de ce nouveau modèle de relation économique entre le Canton et notre institution.

FONDATION ADDICTION NEUCHÂTEL, LA CHAUX-DE-FONDS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2024	2023
ACTIF	CHF	CHF
Actif circulant		
Liquidités:		
Caisse	25 736.45	28 639.75
Banques	1 225 243.06	870 896.05
Débiteurs	1 094 808.45	1 310 843.90
Stock	127 000.00	139 000.00
Autres créances	36 208.82	45 495.35
Actifs transitoires	2 163 158.57	2 517 587.06
	4 672 155.35	4 912 462.11
Actif immobilisé		
Immobilisations financières:		
Dépôts de garantie	50 550.45	50 399.30
Placements	176 693.00	159 213.00
Immobilisations corporelles:		
Mobilier, installations	266 729.23	312 680.51
Matériel informatique	212 407.38	152 716.98
Véhicules	41 915.70	32 500.00
Immeubles et terrains	7 950 990.66	8 145 516.66
	8 699 286.42	8 853 026.45
TOTAL ACTIF	13 371 441.77	13 765 488.56

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2024	2023
PASSIF	CHF	CHF
Dettes à court terme		
Avance à terme fixe	3 600 000.00	3 800 000.00
Créanciers	558 916.65	455 216.36
Autres dettes	7 510.22	26 470.12
Hypothèque - part remboursable à court terme	51 600.00	51 600.00
Emprunt CPCN - part remboursable à court terme	102 130.00	102 130.00
Emprunt UBS - part remboursable à court terme	0.00	0.00
Passifs transitoires	244 997.23	284 220.00
Dettes à long terme		
Emprunt hypothécaire	3 103 000.00	3 154 600.00
Emprunts CPCN	1 629 693.00	1 755 323.00
Fonds affectés	750 290.11	778 777.16
Total des fonds étrangers	10 048 137.21	10 408 336.64
Fonds propres		
Capital de Fondation	505 000.00	505 000.00
Capital lié	386 519.73	386 519.73
Fonds de réserve Fondation	2 465 632.19	2 472 555.58
Résultat de l'exercice	(33 847.36)	(6 923.39)
	3 323 304.56	3 357 151.92
TOTAL PASSIF	13 371 441.77	13 765 488.56

COMPTE D'EXPLOITATION	2024	2023
	CHF	CHF
Subvention État de Neuchâtel	9 663 714.86	9 770 367.76
Remboursement des caisses-maladie	2 960 252.32	2 853 631.91
Pertes sur débiteurs/Variation du croiré	(59 508.77)	44 739.66
Contribution Confédération	875 351.40	861 077.10
Contributions État de Neuchâtel	107 400.00	107 400.00
Contribution placements pénaux	896 324.00	785 330.00
Contribution personnes accompagnées	1 386 369.50	1 340 481.60
Prestations fournies	268 358.60	297 032.79
Dons	380 449.45	381 329.00
Autres produits	214 652.03	130 406.65
Total des recettes	16 693 363.39	16 571 796.47
Frais de personnel	(13 340 808.48)	(13 123 901.22)
Matériel médical, analyses	(242 141.40)	(239 131.75)
Frais de nourriture	(357 577.07)	(390 838.05)
Matériel divers, nettoyage	(272 753.84)	(331 216.08)
Entretien, réparations	(267 921.02)	(249 097.49)
Loyers, énergie, chauffage	(951 064.01)	(872 074.56)
Opérations de prévention	(152 003.32)	(155 965.13)
Frais d'administration	(642 616.45)	(589 790.55)
Assurances, taxes	(42 446.10)	(43 197.12)
Amortissements	(327 756.08)	(342 313.78)
Résultat d'exploitation	96 275.62	234 270.74
Résultat financier	(219 429.46)	(258 921.87)
Résultat des activités annexes	65 377.43	27 456.73
Résultat hors période	(4 558.00)	15 950.73
Résultat hors exploitation	60 819.43	43 407.46
Résultat avant variation du capital des fonds	(62 334.41)	18 756.33
Variation du capital des fonds affectés		
Attribution aux fonds affectés	(277 913.35)	(278 617.45)
Utilisation des fonds affectés	306 400.40	252 937.73
Résultat avant variation du capital de l'organisation	(33 847.36)	(6 923.39)
Variation du capital de l'organisation		
Attribution au capital de l'organisation	0.00	0.00
Utilisation du capital de l'organisation	0.00	0.00
RÉSULTAT ANNUEL	(33 847.36)	(6 923.39)



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Rapport de l'organe de révision

Au conseil de fondation de la Fondation Addiction Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Addiction Neuchâtel, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENEVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

Nous communiquons au conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 23 mai 2025
DMR/cfa

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIES SA

 Signature électronique authentifiée

David Marchand
expert-réviseur agréé

 Signature électronique authentifiée

Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHAUX-DE-FONDS / GENEVE

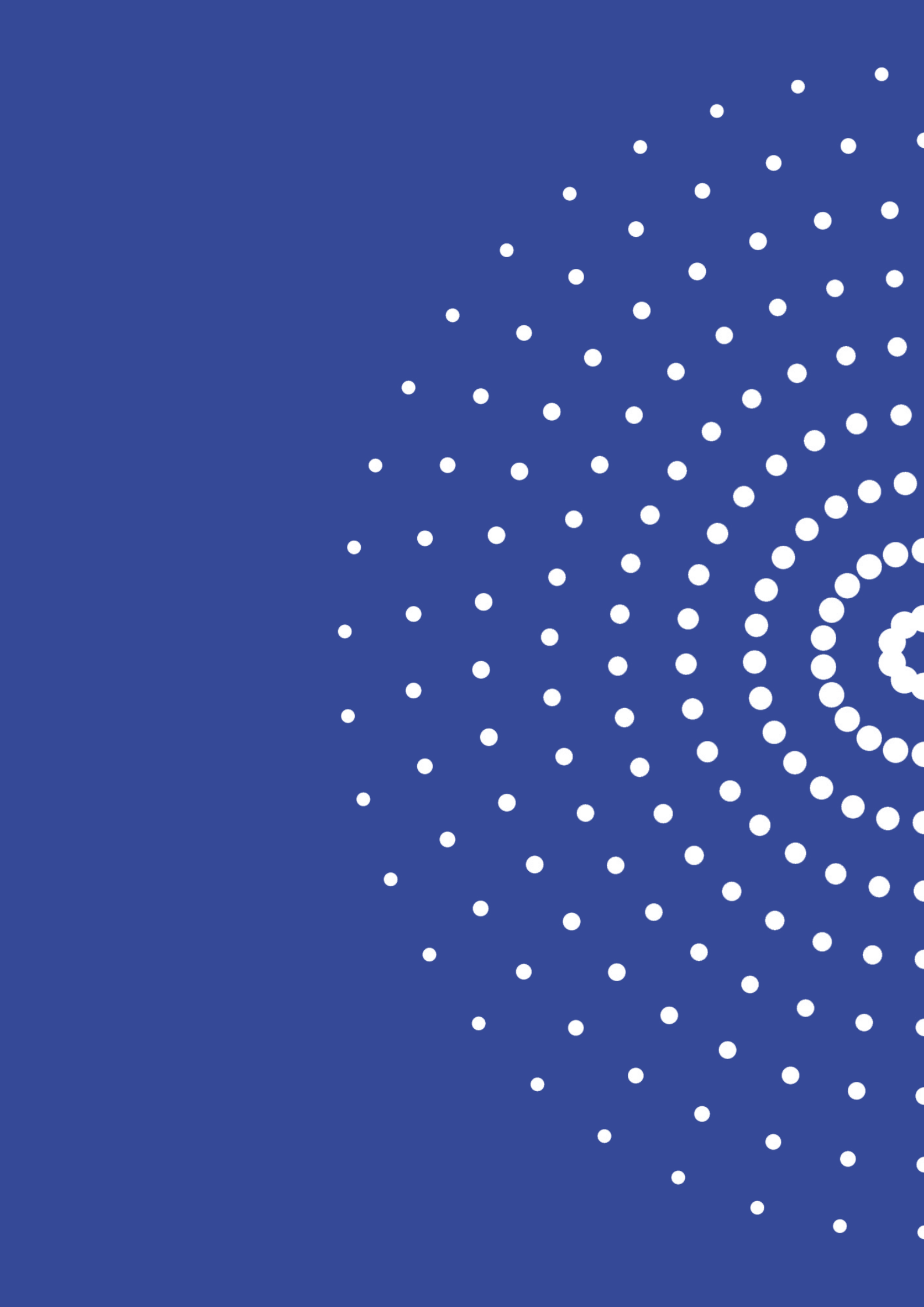
Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

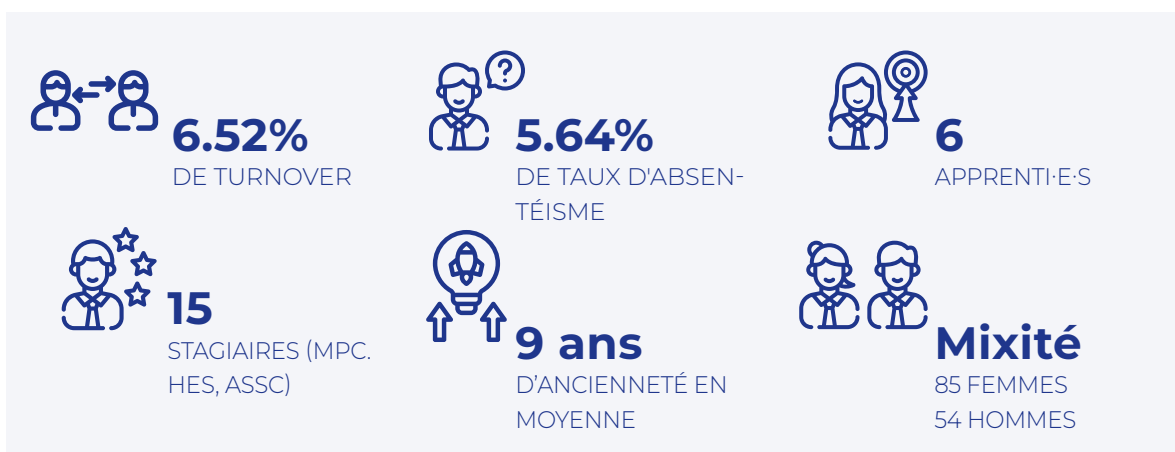
Rue Kitty-Ponse 4
1205 Genève





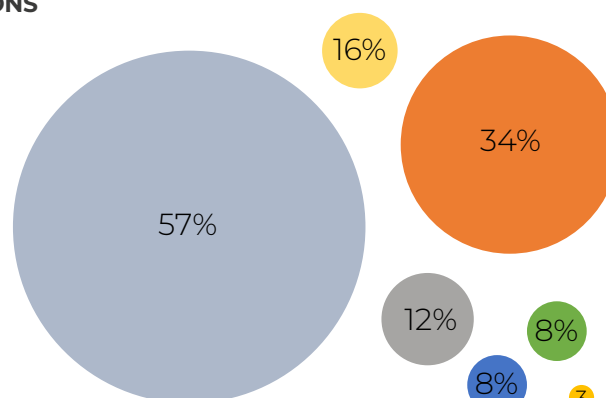
LA FONDATION EN QUELQUES CHIFFRES

Ressources humaines



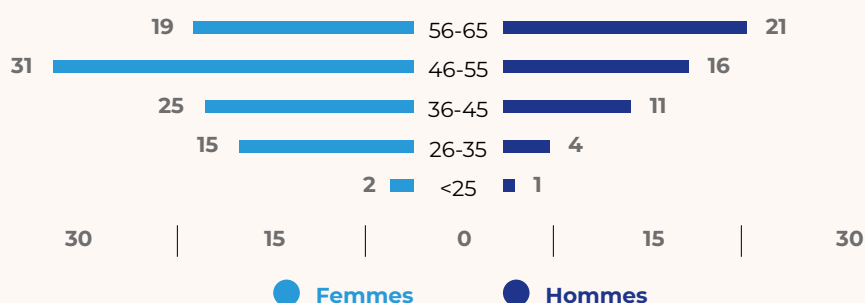
RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR PRESTATIONS

- 57% - Prestations ambulatoires
- 34% - Prestations résidentielles
- 16% - Prestations réduction des risques
- 12% - Administration centrale
- 8% - Logistique
- 8% - Médecins
- 3% - Prestations prévention



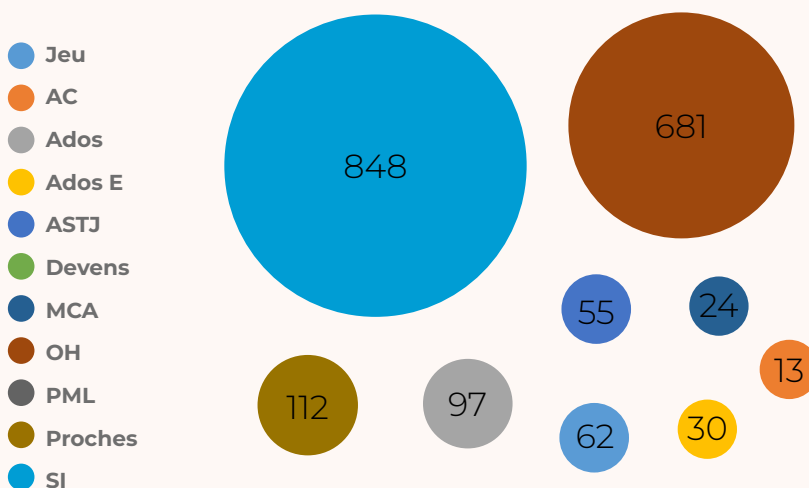
PYRAMIDE DES ÂGES

La moyenne d'âge des collaborateur·trice·s d'Addiction Neuchâtel est de 47.5 ans. L'institution comprend 85 femmes et 54 hommes.

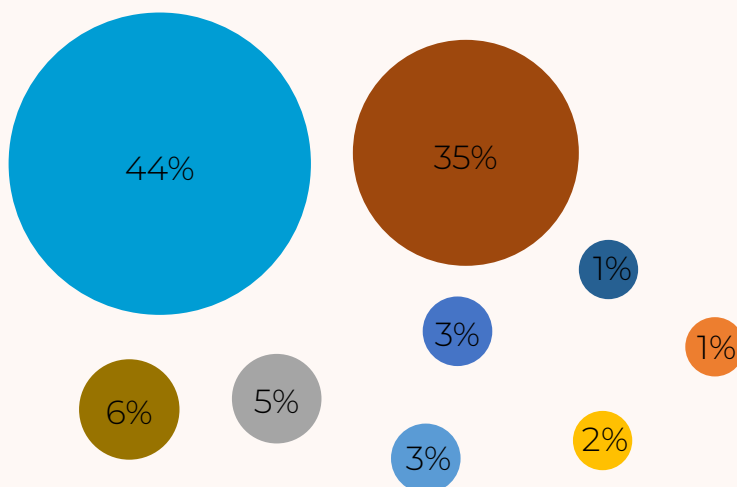


Ambulatoire

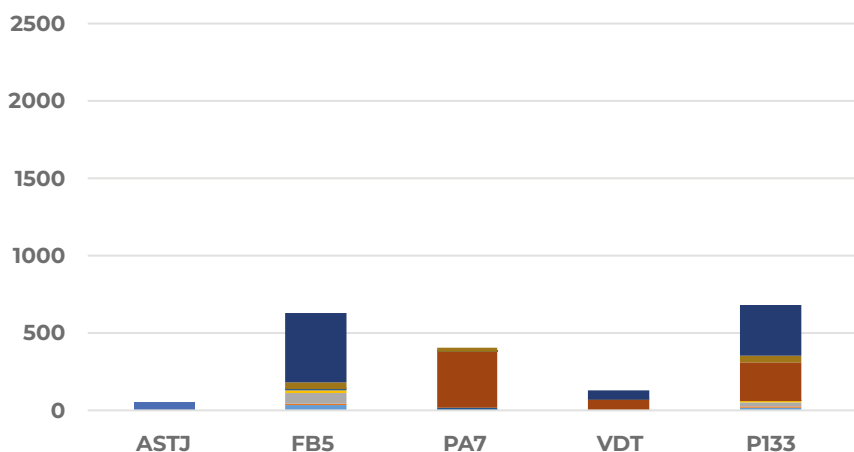
RÉPARTITION DES PROGRAMMES EN NOMBRE DE PATIENTS



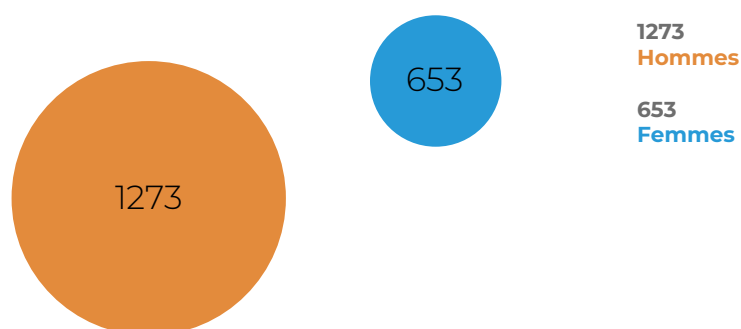
RÉPARTITION DES PROGRAMMES EN %



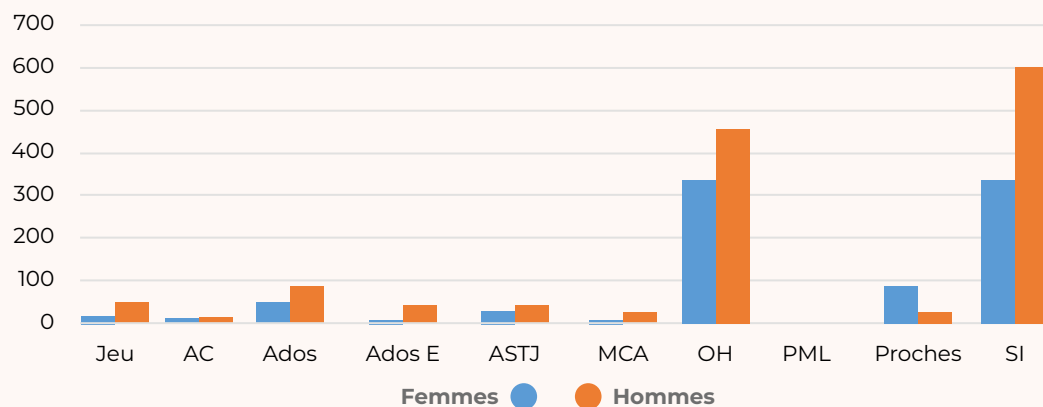
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SITE



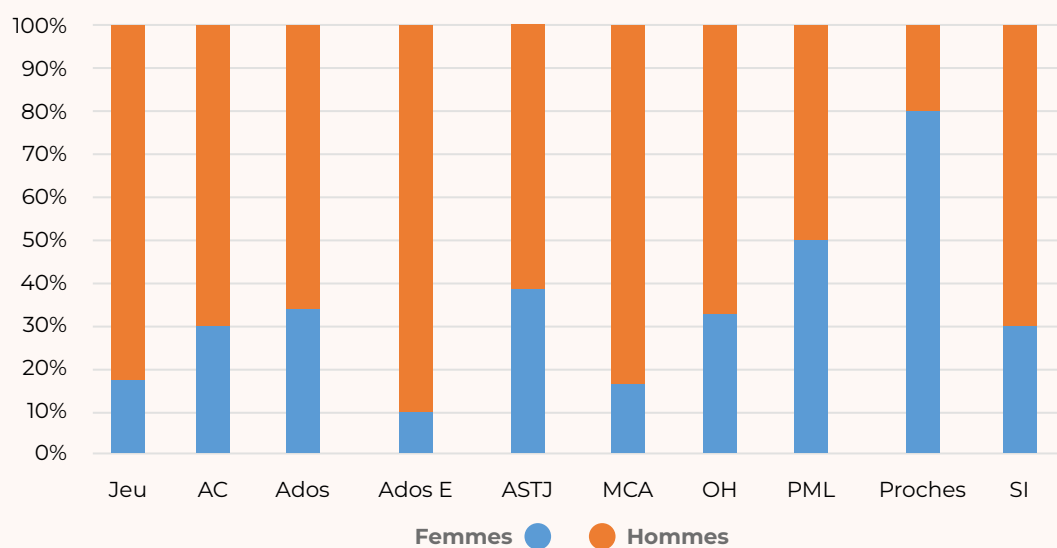
RÉPARTITION DES PATIENTS AMBULATOIRES PAR SEXE



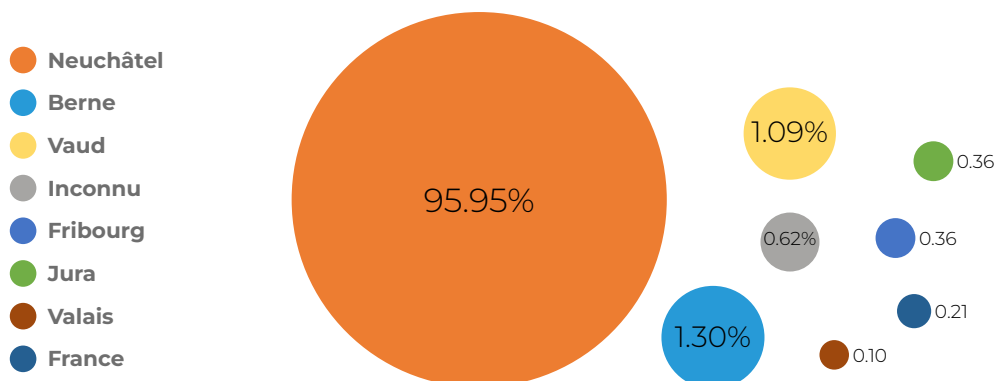
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SEXE (EN NOMBRE DE PATIENTS)



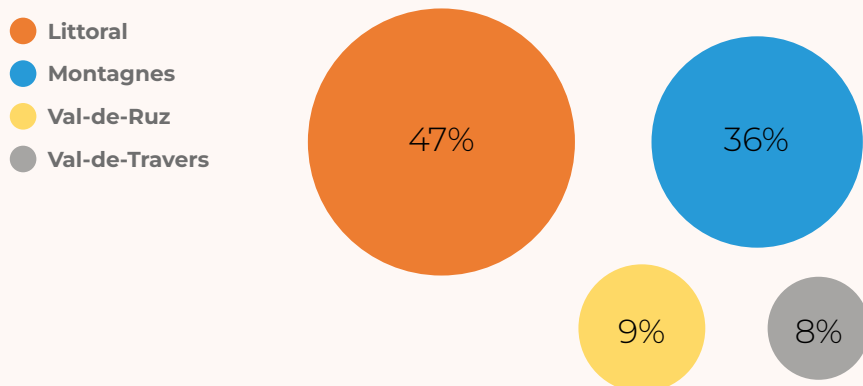
RÉPARTITION DES PROGRAMMES PAR SEXE (EN %)



PROVENANCE DES PATIENTS AMBULATOIRES



PROVENANCE DES PATIENTS NEUCHÂTELOIS (EN %)



INDEX

FB5 - Site ambulatoire du Littoral - Fausses-Brayes 5, Neuchâtel

PA7 - Site ambulatoire du Littoral - Places d'Armes 7, Neuchâtel

VDT - Site ambulatoire du Val-de-Travers - Fleurier

P133 - Site ambulatoire des Montagnes - La Chaux-de-Fonds

AC - addictions comportementales

Ados E - prestations adolescents écran

MCA - prestations Mes Choix alcool

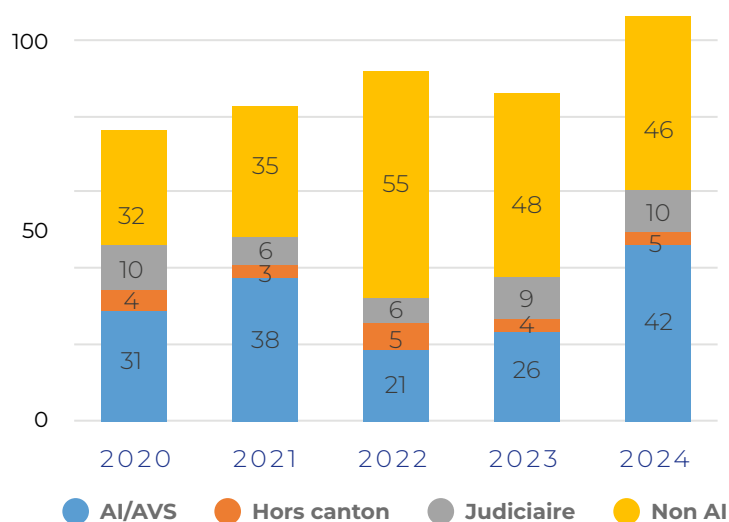
OH - prestations alcool

PML - prestations mobiles et de liaison

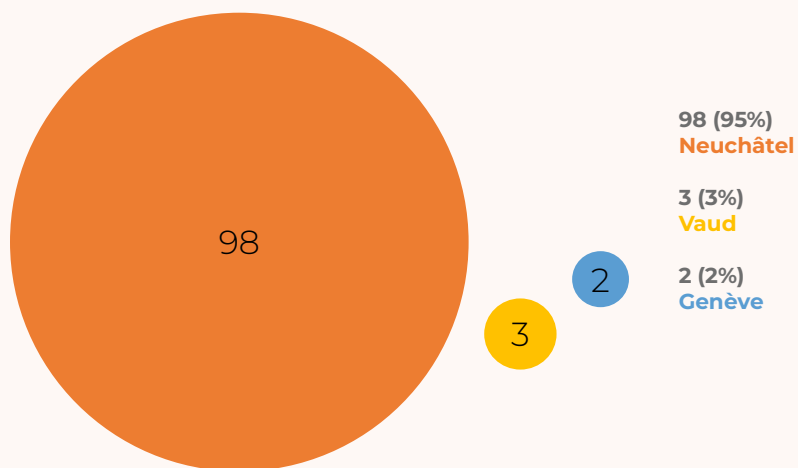
SI - prestations substances illégales

Résidentiel

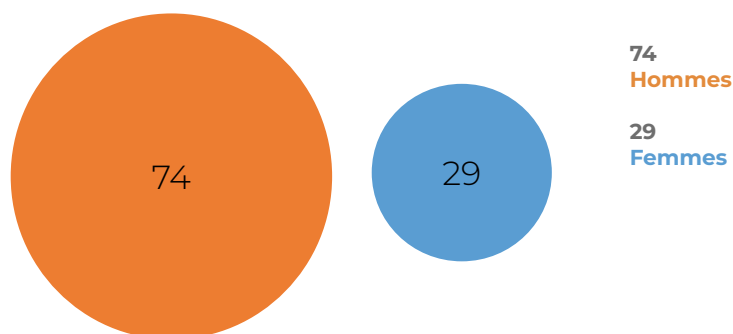
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENTS ACCOMPAGNÉS



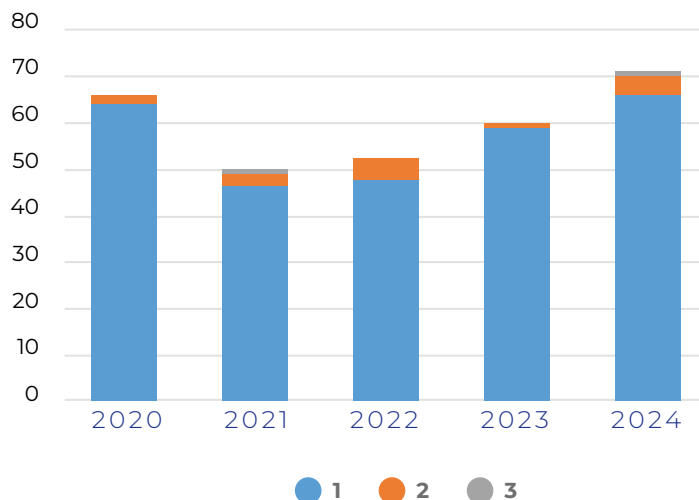
PROVENANCE



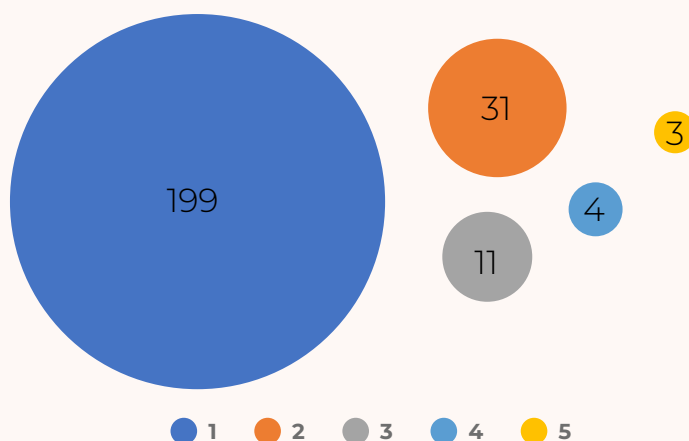
SEXE



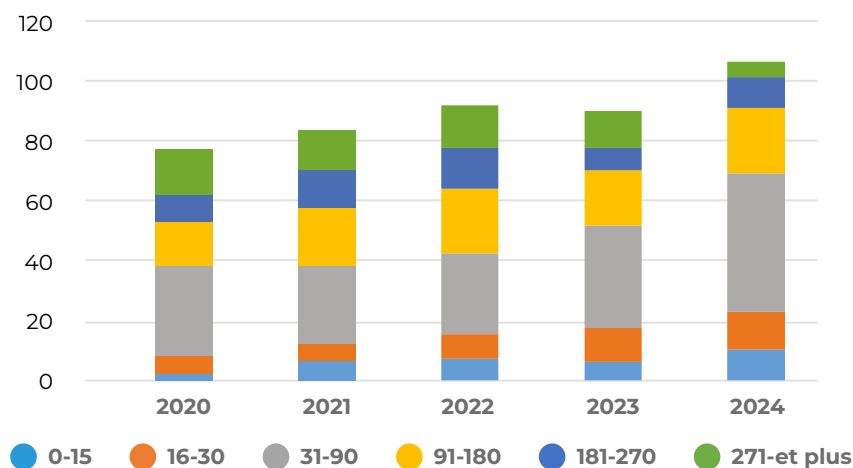
NOMBRE DE SÉJOURS PAR ANNÉES ET PAR RÉSIDENTS



NOMBRE DE SÉJOURS PAR RÉSIDENTS S/5 ANS



DURÉE DES SÉJOURS

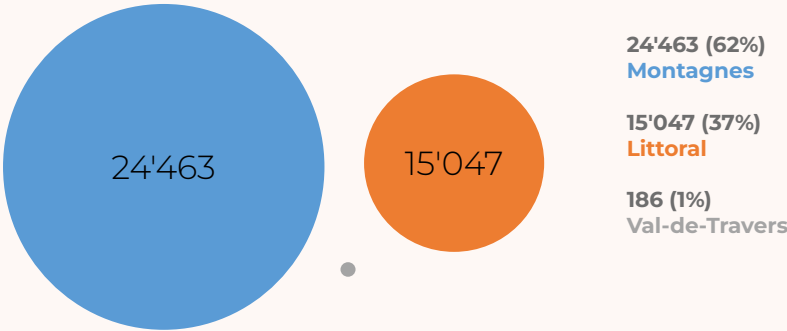


Réduction des risques

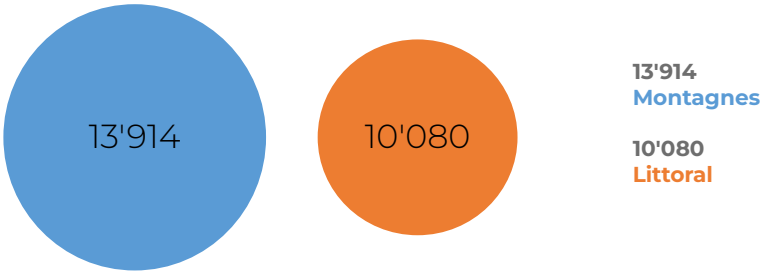
	2023	2024	Variation
Seringues ¹	47 952	46 592	-3 %
Pipes à crack	1 155	2 050	+ 77%
Aluminium pour fumer	713	781	+ 10%
Infirmierie	2 366	3 026	+ 28%
Repas	20 716	24 031	+ 16%
Passages	27 227	37 311	+ 37%
Douches	280	496	+ 77%
Lessives	565	748	+ 32%
Personnes sous contrat ISP	33	43	+ 30%
Personnes en contrat occupationnel	13	17	+ 31%
Drug checking	50	58	+ 16%

¹Incluant les sites de consultations ambulatoires

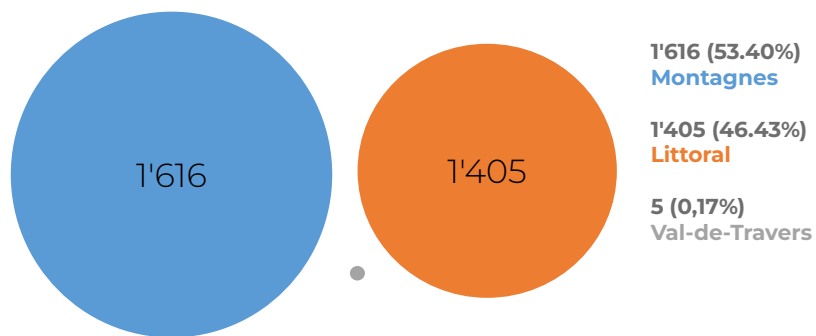
SERINGUES ÉCHANGÉES SUR LES SITES DE RÉDUCTION DES RISQUES



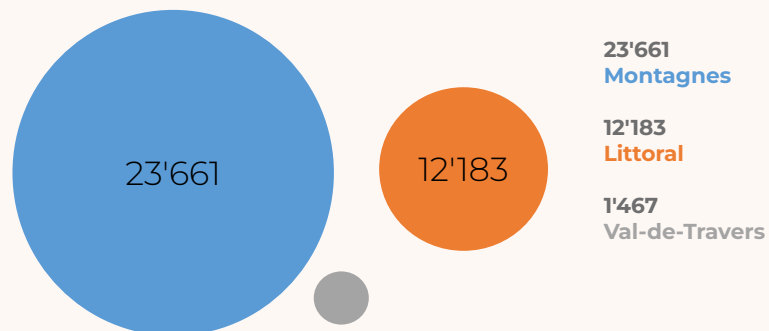
REPAS DISTRIBUÉS



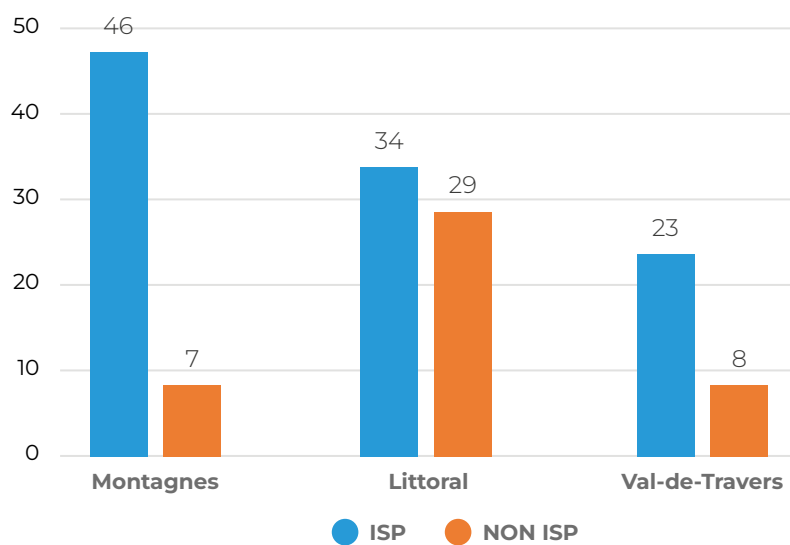
PETITS SOINS DÉLIVRÉS



PASSAGES À L'ACCUEIL



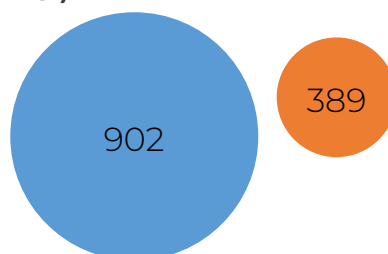
PERSONNES ACCOMPAGNÉES/CONTRATS D'INSERTION



Prévention

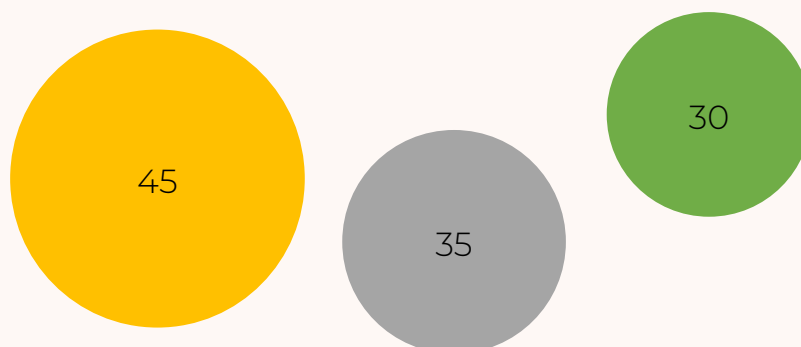
2023-2024 ÇA FAIT PLAIZ! (TOTAL 1291)

- EOREN
- EOCF



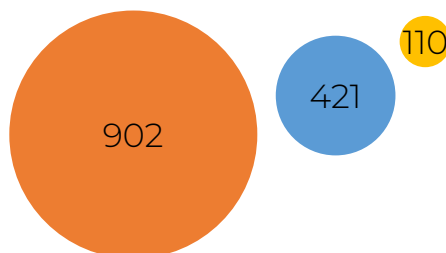
2023-2024 JOURNÉES SANTÉ 11H (TOTAL 110)

- J-J ROUSSEAU
- CESCOLE
- EOLL



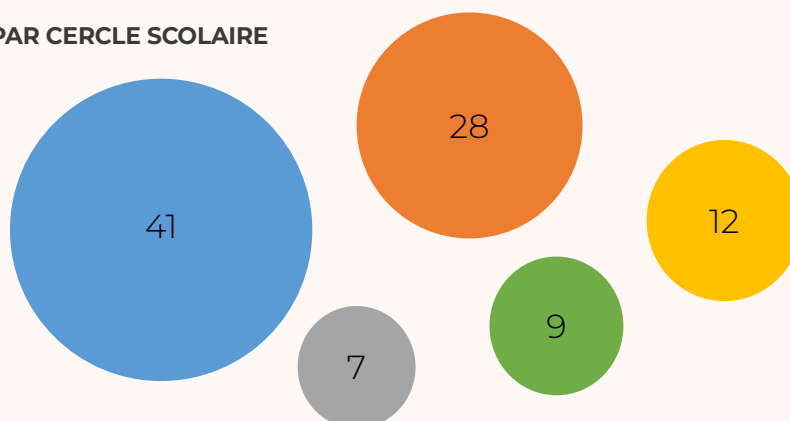
2023-2024 ÉLÈVES 11H RENCONTRÉS (TOTAL 1433)

- Journée santé
- Ça fait plaiz!?
- Echo santé

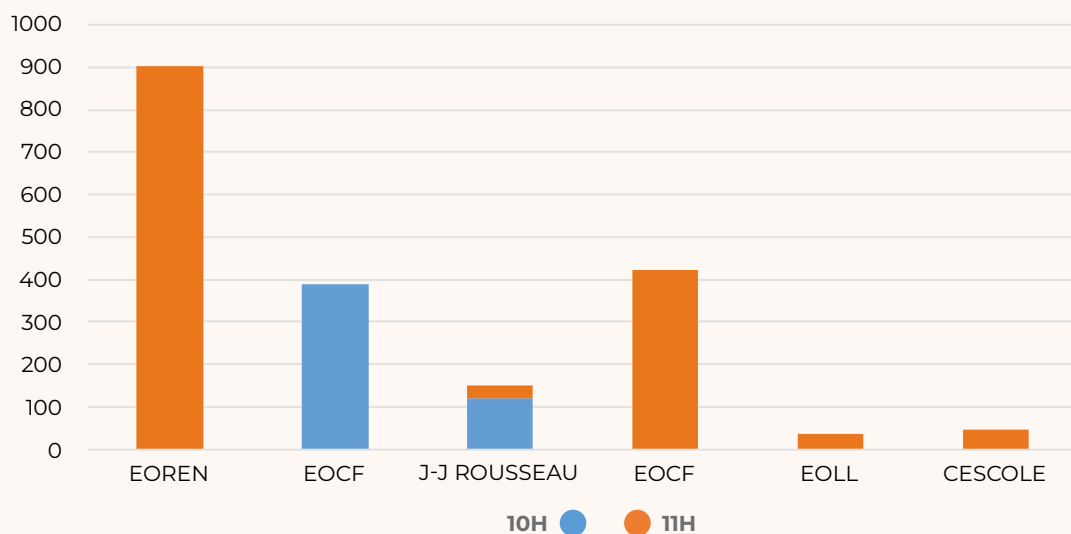


NOMBRE DE CLASSES PAR CERCLE SCOLAIRE

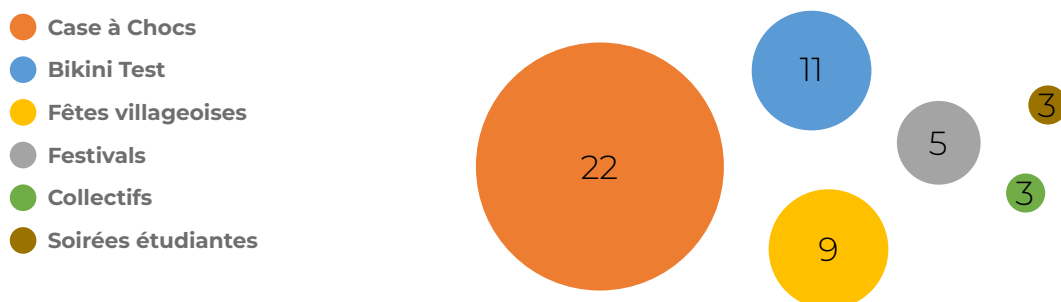
- EOREN
- EOCF
- J-J ROUSSEAU
- EOLL
- CESCOLE



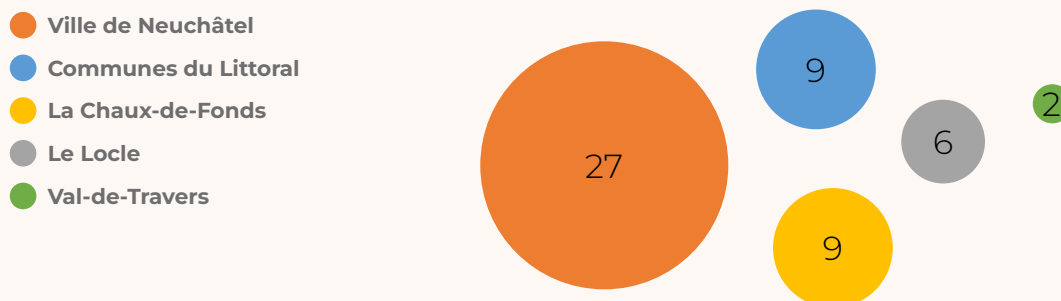
RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CERCLE SCOLAIRE

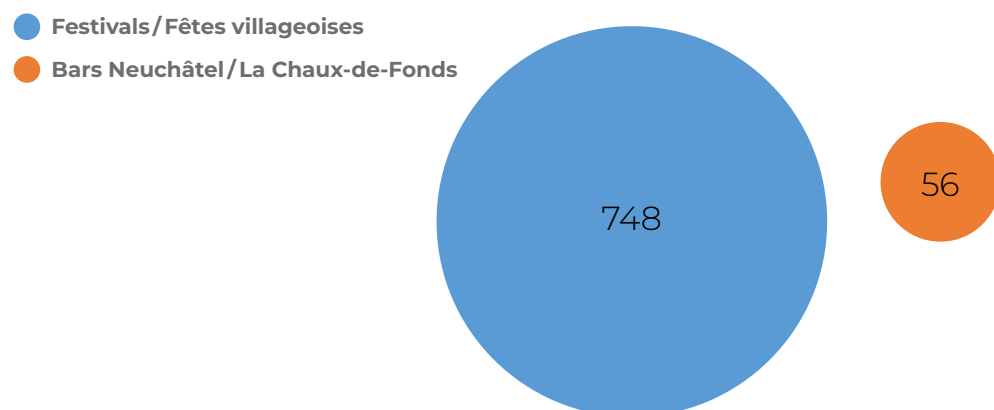
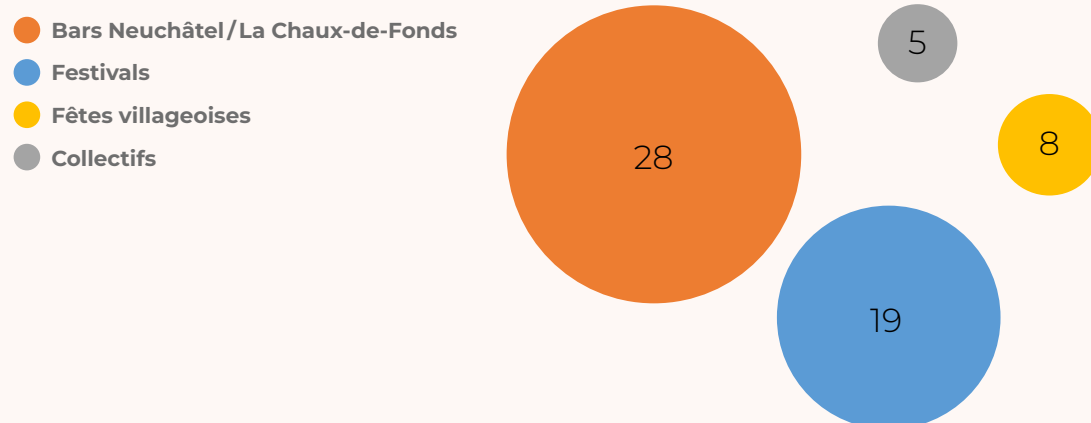


RÉPARTITION DES 53 SOIRÉES POINT D'CHUTE PAR CONTEXTE



RÉPARTITION DES 53 SOIRÉES POINT D'CHUTE PAR LIEU



RÉPARTITION DES 804 CONTRATS BE MY ANGEL**ORGANISATEURS DES 60 SOIRÉES BE MY ANGEL/INTERVENTIONS**

ENVIE DE NOUS SOUTENIR ?



LA CHAUX-DE-FONDS

- Direction et administration
- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

NEUCHÂTEL

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Centre de jour
- Réduction des risques et des dommages

FLEURIER

- Prévention
- Consultation ambulatoire
- Réduction des risques et des dommages

SAINT-AUBIN

- Thérapie résidentielle

**ADDICTION
NEUCHÂTEL**

Rue de la Paix 133
2300 La Chaux-de-Fonds
T: +41 32 886 86 00
E: info@addiction-ne.ch

